

- Rapport écrit

Pe Olivier

Objectifs

Il s'agit de présenter une approche écrite réflexive et critique au regard de la pratique artistique et du domaine de recherche de l'étudiant.e. Que la forme soit discursive, analytique ou poétique, imprimée ou autre. Le tfe peut aussi être conçu comme une œuvre ou un livre d'artiste.

Il sera réalisé en 3 exemplaires et rendu au promoteur une semaine au plus tard avant la date du jury externe de juin.

L'étudiant.e démontrera son aptitude à : Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie...) Répondre aux exigences graphiques, de mise en forme et de corrélation images/texte, liées à l'exercice. Présenter une approche réflexive cohérente en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à présenter avec pertinence sa démarche ou son processus artistique. Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi).

Contenu

Le TFE écrit introduit le domaine de recherche artistique de l'étudiant. Il comprend également le regard analytique et/ou poétique de son auteur, fondé sur une réflexion personnelle et/ou référencée. L'étudiant est également invité à y mettre son travail en perspective.

Le rapport doit contenir au minimum 15 pages, texte et images agencés sur un support de son choix.

Seront pris en compte aussi les rapports et la cohérence texte/images, la mise en page et le support d'impression ou de présentation (ouverts à l'imagination).

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Dès septembre l'étudiant.e choisit un promoteur (interne à l'école), validé par le CO de la section. Ce promoteur aura pour tâche, en plusieurs rdv, d'accompagner et conseiller l'étudiant.e dans sa recherche, son travail d'écriture et la réalisation concrète du tfe.

Mode d'évaluation pratique

l'étudiant.e réalise en 3 exemplaires un document à remettre à son promoteur 2 semaines avant le jury de fin d'année

la note d'évaluation est fournie par le promoteur (50%) et un ou une lectrice externe choisi.e par le promoteur (50%)

le rapport écrit = 4 crédits sur 19 de l'UE TFE

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours